

# > SÉMINAIRE

**Jeudi 5 novembre 2015**

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2016

### Intervenants

Principaux :

**Eric JULLA - Yann LE MEUR**

Conférence spécialisée « départements » :

**Jérémy CHAIGNEAU - Yvan PELLÉ**

### Publics concernés

Analystes en finances locales,  
Directeurs des finances,  
Cadres et dirigeants de la fonction  
publique territoriale ou d'Etat,  
Elus locaux et Directeurs généraux.

### Renseignements et inscriptions

RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES

Tél. : 02 99 78 09 78

Email : [contact@ressources-consultants.fr](mailto:contact@ressources-consultants.fr)

### Lieu

Maison de la Chimie  
28 rue Saint-Dominique - PARIS 7<sup>e</sup>

# SÉMINAIRE

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2016

10h • 12h

### CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Horaires  
strictement  
respectés

1. Situation et évolution des comptes publics nationaux : bilan 2015 et prévisions 2016, simulations et analyse des conditions du retour à l'équilibre à l'horizon 2017.
2. Retour sur la ponction budgétaire infligée aux collectivités territoriales au profit du rétablissement des comptes publics : quels effets réels ?
3. Macroéconomie des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales : enveloppe normée 2016 (avec ses transferts de masses à l'intérieur de l'enveloppe globale), évolution des composantes de l'enveloppe normée et de la DGF à l'horizon 2020.
4. Conséquences financières générales de la loi NOTRe (réallocations de la fiscalité directe entre collectivités, dotations de compensation).
5. L'histoire de la DGF depuis 1985 : ne pas oublier d'où l'on vient pour savoir où l'on peut aller ?

12h • 13h30

### REPAS EN COMMUN

 dans les grands salons de la Maison de la Chimie.

13h30 • 16h

### CONFÉRENCES SPÉCIALISÉES

 (Communes et EPCI, Départements)

#### Communes et EPCI

1. Expertise des conséquences de la réforme de la DGF et des nouveaux principes de répartition : analyse des grands principes sous-tendant la réforme, étude des impacts possibles (exemples de la suppression/réallocation de la DNP, du retour d'une dotation par habitant et d'une dotation superficielle et de la mise en place d'une dotation de transition).
2. Evolution possible du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), en conséquence de la réforme de la DGF.
3. Simulations nationales et individuelles (étude de cas) de la DGF et des compensations fiscales.
4. Impact de la réforme territoriale sur les finances du « bloc communal ».
5. La question des finances des communes nouvelles.

#### Départements

1. Les orientations de la réforme territoriale concernant « l'avenir » des finances départementales.
2. Bilan de la « nouvelle » DGF 2015.
3. Les fonds de péréquation horizontaux : bilan des mesures mises en place en 2015, simulations à moyen terme.
4. Prospective financière consolidée des départements.
5. Les axes de réforme possibles de la DGF des départements.

# LES INTERVENANTS

## DIRECTION DU SÉMINAIRE ET PRINCIPAUX INTERVENANTS

---



### Eric JULLA

Docteur en économie et directeur des études, il enseigne les finances locales à l'Université de Toulouse 1.

Concepteur de méthodes d'analyse approfondie des systèmes intercommunaux et des relations entre l'État et les collectivités locales, il est co-auteur de fascicules financiers pour le Juris-Classeur des Collectivités Locales. Missionné pour accompagner la constitution de la communauté urbaine de Toulouse, Eric Julla conduit de nombreux grands chantiers d'expertise portant aussi bien sur le fait départemental que sur les problématiques complexes intercommunales.



### Yann LE MEUR

Enseignant à la faculté des Sciences Économiques de Rennes 1 et expert auprès d'associations d'élus, notamment sur la péréquation, il a produit

plusieurs rapports de recherche et d'expertise portant sur la péréquation régionale, le système financier intercommunal, les méthodes d'évaluation des charges. Auteur avec Alain Guengant de l'ouvrage « Comprendre les finances publiques locales », il mène de nombreuses missions pour de grandes agglomérations, des régions et des départements.

## INTERVENANTS DE LA CONFÉRENCE SPÉCIALISÉE « DÉPARTEMENTS »

---



### Jérémy CHAIGNEAU

Ingénieur des Mines, puis spécialisé dans le management et la stratégie financière du secteur public local (IEP Lyon), Jérémy a intégré Ressources

Consultants Finances en 2006.

Il s'est beaucoup investi dans la construction de systèmes de solidarité infra-communautaire (pactes) et dans les méthodes d'évaluation de charges transférées. Grand spécialiste de la problématique départementale, il est l'un des acteurs des propositions RCF sur la péréquation départementale (ADF) et est associé à l'évaluation complexe des transferts du département du Rhône à la métropole du Grand Lyon.



### Yvan PELLÉ

Yvan Pellé est directeur d'études. Après avoir dirigé pendant quelques années l'activité de recherche et développement de RCF, il est actuellement

investi dans des grands chantiers d'évaluation de charges, de fusion d'EPCI et de montages financiers complexes. Spécialiste des problématiques économiques et financières des services publics industriels et commerciaux, il a par ailleurs modélisé et simulé les dispositifs départementaux de péréquation de la CVAE et des DMTO.



---

La présentation du séminaire conclut une phase d'analyse, de recherche, de conception du document et de préparation logistique mobilisant l'ensemble des consultants, leurs assistantes et le service documentation interne à Ressources Consultants Finances.

## PETITE HISTOIRE D'UN GRAND SÉMINAIRE

C'est en 1992 qu'Eric Julla eut l'idée de réunir annuellement des cadres de la fonction financière territoriale afin de travailler sur la signification et l'impact des mesures proposées par le projet de loi de finances.

Ce séminaire, qui durait deux jours à l'origine, est devenu un auxiliaire pédagogique et technique précieux pour ceux qui veulent entrer dans le monde complexe des équations régissant le système financier local, réputé impénétrable. Au fil du temps, le séminaire s'est affiné, simplifié, essentialisé. Il touche un public large allant des spécialistes en finances locales aux élus locaux désireux de comprendre l'environnement financier territorial et les conséquences des réformes qui leur sont proposées. La préparation des supports animés des conférences demande environ deux mois de travail d'une équipe de dix personnes.

Les conférenciers sont avant tout des consultants rodés au diagnostic et à la résolution de problèmes concrets. Ils ont aussi comme spécialité de modéliser le système financier local et les méthodes de prospective, car ils construisent des systèmes interactifs capables d'évaluer l'impact de tous les paramètres influant sur les finances locales. Enfin, ils enseignent depuis de nombreuses années cette matière à la faculté des sciences économiques.

Cette journée d'étude, qui se diversifie dans l'après-midi en deux conférences spécialisées, jouit d'une grande notoriété, comme le montrent les enquêtes de satisfaction et la fréquentation, par près de 500 personnes. C'est devenu un événement incontournable.



## UN ÉVÉNEMENT DEVENU INCONTOURNABLE

### Quelques avis de participants...

- « Fort degré d'expertise. »
- « Complet avec une démarche scientifique affirmée qui assure la neutralité de l'analyse. »
- « Très grande technicité des intervenants. »
- « Grand professionnalisme. »
- « Maîtrise parfaite du sujet abordé. »
- « Démonstrations claires et compréhensibles. »

Des vidéos retraçant les meilleurs moments du séminaire sont disponibles sur le site internet : [www.ressources-consultants.eu](http://www.ressources-consultants.eu)



### DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

9 h 30                    Accueil  
10 h 00 • 12 h 00    Conférence générale  
12 h 00 • 13 h 30    Déjeuner  
13 h 30 • 16 h 00    Conférences spécialisées

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les bulletins d'inscription seront reçus par mail, par télécopie ou par courrier avant le jeudi 22 octobre 2015. Dix jours avant la date du séminaire, une convocation sera transmise, précisant les lieux et horaires définitifs.

### FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation comprennent le déjeuner et les documents<sup>1</sup> remis. Ils s'élèvent à 999,48 € TTC pour les communes et EPCI et à 1 117,25 € TTC pour les départements et les régions.

Pour les organismes autres, les frais de participation sont de 4 997,40 € TTC.

Les frais de participation à ce séminaire sont inclus dans le forfait des collectivités titulaires du contrat d'accompagnement méthodologique au logiciel REGARDS (accès limité à deux personnes).

<sup>1</sup> Le support du séminaire n'est pas transmissible car protégé par l'exclusivité.

Fondée en 1991, **Ressources Consultants Finances** regroupe **40 personnes**, basées à Rennes, Toulouse et Paris.

Conjuguant les savoir-faire d'une équipe d'économistes hautement spécialisés en finances locales et d'un bureau d'ingénierie en informatique d'aide à la décision, l'entreprise fait référence dans le domaine de l'élaboration de méthodes d'analyse financière prospective et de la conception de logiciels d'aide à la décision.

Son logiciel **REGARDS**, « modèle » de **prospective interactive**, est plébiscité par les directeurs financiers.

L'expertise de « Ressources » est sollicitée par les grandes agglomérations (Toulouse, Nantes, Dijon, Brest, Montpellier, Bordeaux, Grenoble, Dunkerque...), les départements et les régions (Nouveau Rhône, Basse-Normandie, Picardie, Finistère...) dans les domaines de l'analyse des transferts, de la péréquation, de la mutualisation ou de la prospective globale approfondie.

Forts de leurs travaux de recherche, les économistes de « Ressources » animent des séminaires sur les méthodes du diagnostic financier et le système financier local, suivis par 500 passionnés.

L'entreprise présente la particularité unique en France de constituer un **laboratoire de recherche** sur les méthodes d'analyse financière publique et le système financier local, dont l'évolution permanente exige une veille technique importante. L'ensemble du système d'équations régissant les dotations et la fiscalité est chaque année expertisé, écrit et transmis aux praticiens de **l'analyse financière locale** à travers le modèle **REGARDS**.

Son chiffre d'affaires (5 M€), son effectif (40 personnes) et ses références accumulées depuis 1991 confirment la place prépondérante qu'occupe, en France, depuis 24 ans, la société Ressources Consultants Finances dans le domaine de l'expertise en finances locales.



## « COMPRENDRE LES FINANCES PUBLIQUES LOCALES »

Cette nouvelle édition 2015, substantiellement enrichie, correspond aux cours dispensés par Alain Guengant et Yann Le Meur à la faculté des sciences économiques de Rennes 1 (Master « Conseil en évaluation et analyse financière publique »). Elle est signée Yann Le Meur, directeur des études de Ressources Consultants Finances, et Alain Guengant, directeur honoraire de recherche au CNRS. « Comprendre les finances publiques locales » constitue un ouvrage de référence pour la discipline des finances locales, pour les étudiants et pour ceux qui enseignent cette matière très évolutive.



**NOUVELLE ÉDITION**

ÉDITIONS  
**LE MONITEUR**

Éditions du Moniteur  
Case 61 - 17, rue d'Uzès  
75018 PARIS CEDEX 02  
Tél. : 01.40.13.30.30  
[www.editionsdumoniteur.com](http://www.editionsdumoniteur.com)

➤ L'ouvrage constitue un outil précieux de connaissance des dispositifs régissant la fiscalité locale et la péréquation, au moment où s'amorce une transformation majeure de la dotation globale de fonctionnement.

RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES

16 RUE DE PENHOËT - 35000 RENNES - TÉL. 02 99 78 09 78 - FAX 02 99 78 09 79  
EMAIL : [contact@ressources-consultants.fr](mailto:contact@ressources-consultants.fr) - [www.ressources-consultants.eu](http://www.ressources-consultants.eu)

**RESSOURCES  
CONSULTANTS  
FINANCES**

# SÉMINAIRE PROJET DE LOI DE FINANCES 2016

## Jeudi 5 novembre 2015



### BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner complété avant le jeudi 22 octobre 2015 à :

Ressources Consultants Finances - 16 rue de Penhoët - 35000 Rennes - télécopie : 02 99 78 09 79

mail : [contact@ressources-consultants.fr](mailto:contact@ressources-consultants.fr)

Mme M. / NOM

PRÉNOM

FONCTION

ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL.

E-MAIL

MODALITÉS

- Je m'inscris au séminaire du jeudi 5 novembre 2015 sur le thème « Projet de Loi de Finances 2016 ».

**FRAIS DE PARTICIPATION PAR PERSONNE :**

999,48 € TTC pour les communes et EPCI

1 117,25 € TTC pour les départements et régions

Pour les organismes autres, les frais de participation sont de 4 997,40 € TTC.

Les frais de participation à ce séminaire sont inclus dans le forfait des collectivités titulaires du contrat d'accompagnement méthodologique au logiciel *REGARDS* (accès limité à deux personnes).

A l'issue du séminaire, une facture tenant lieu de convention simplifiée de formation est adressée à la personne publique. En cas d'annulation formulée par écrit et reçue jusqu'au vendredi 9 octobre 2015 inclus, aucune facture ne sera émise. Pour toute annulation formulée après cette date, les frais d'annulation s'éleveront à 50% du montant de l'inscription. A tout moment, les participants pourront choisir de se faire remplacer. Ressources Consultants Finances se réserve le droit de reporter, modifier le programme ou le lieu si, malgré tous ses efforts, des circonstances l'y obligent.

Date, signature  
et cachet de l'organisme